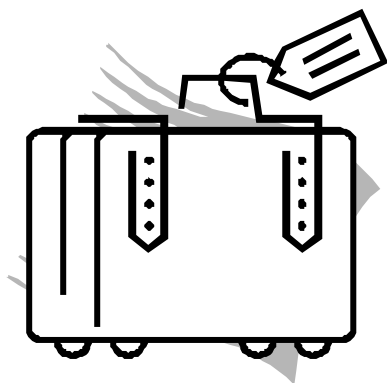




CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Vous recherchez
une mutation





Mutation : pourquoi ?

Avant toute chose, vous devez faire le point sur les raisons (personnelles et/ou professionnelles) qui vous conduisent à rechercher une mutation. Vous devrez en effet pouvoir expliquer clairement **vos motivations** et **votre projet professionnel** à votre futur employeur.

Vous devez également définir la zone géographique, le type de collectivités locales ainsi que le secteur d'activités qui vous intéressent. C'est en effet le fonctionnaire qui doit trouver un nouveau poste. Le principe est le même que lorsque vous êtes lauréat d'un concours.

N'oubliez pas que vous devez chercher une mutation sur **le même grade donc dans la même filière**.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour trouver le poste que vous souhaitez.



Bourse de l'Emploi

Les **Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale** peuvent aider à mettre en relation les fonctionnaires à la recherche d'une mutation et les collectivités territoriales.

Comment s'inscrire à notre Bourse de l'Emploi ? Il faut :

- Retirer un formulaire d'inscription auprès de nos services par téléphone, par courrier, par mail, sur notre site internet ou dans nos locaux.
- Le remplir le plus précisément possible.
- Le renvoyer accompagné du dernier arrêté fixant votre situation administrative et indiquant votre indice brut, d'un curriculum vitae et d'une enveloppe à vos nom et adresse affranchie à 0,50 euros.

Comment ça marche ?

La durée d'insertion sur les sites internet (www.fncdg.com et www.cdg-64.fr) est de **4 mois**, renouvelable sur votre demande, autant de fois que nécessaire. Quand une collectivité nous fait parvenir une offre qui correspond à votre profil, le CDG lui communique directement votre dossier.



Candidatures spontanées et offres d'emploi

Pour augmenter vos chances de trouver une mutation, vous devez également :

- adresser **des candidatures spontanées** à toutes les collectivités locales qui vous intéressent
- répondre directement aux offres d'emploi émises par les collectivités (revues professionnelles, sites internet ou affichage dans les Centres de gestion....)

Comment procéder ?

- Vous devez toujours vous adresser au Maire ou au Président de la collectivité qui vous intéresse.
- Faites une lettre de motivation manuscrite et personnalisée accompagnée d'un curriculum vitae exposant votre expérience professionnelle en détail. N'oubliez pas que le but de ce courrier est d'obtenir **un entretien**. Restez donc clair avec un projet professionnel précis.
- Enfin vous pouvez joindre à ce courrier le dernier arrêté indiquant votre situation administrative.

Vous devez faire ressortir dans votre courrier les points positifs de **votre expérience professionnelle et personnelle** qui sont susceptibles d'intéresser un employeur local.



Pensez-y...

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur votre **statut de fonctionnaire**, vous pouvez vous adresser à votre hiérarchie (au responsable du personnel) ou à une organisation syndicale de votre choix.

Attention, on constate en règle générale que les mutations sont plus difficiles pour les agents de catégorie C, notamment pour les grades accessibles sans concours comme agent d'entretien ou agent administratif.

Vous pouvez donc profiter de ce changement dans votre vie professionnelle pour préparer et présenter un **concours**.

Vous pouvez contacter les Centres de Gestion de la Fonction Publique territoriale et le Centre national de la Fonction Publique Territoriale pour obtenir les calendriers et les programmes des concours.

Renseignements pratiques

Quelques adresses utiles pour :

☞ ***Consulter les offres d'emplois.***

- Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, www.fncdg.com
- Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale www.cnfpt.fr
- www.lagazettedescommunes.com
- www.territorial.fr,
- etc

☞ ***Connaître les collectivités locales des Pyrénées-Atlantiques***

- www.pyrenees-atlantiques.pref.gouv.fr à la rubrique "collectivités locales".

☞ ***Informations générales sur les Fonctions Publiques***

- www.service-public.fr



CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Maison des Communes
Cité Administrative -Rue Auguste Renoir
BP 609
64006 PAU Cedex 9
Standard : 05 59 84 40 40 - Recrutement : 05 59 84 59 45
Fax : 05 59 84 59 10
Internet : www.cdg-64.fr ou www.fncdg.com
e-mail : info@cdg-64.fr